

# LOEUL & PIRIOT

— DEPUIS 1906 —

Notre entreprise est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre les disparités salariales entre les femmes et les hommes.

En 2022, notre index égalité professionnelle est mesuré à 93 sur 100, soit au-delà de l'obligation de 75 sur 100.

Les notes de chaque indicateurs sont :

- Ecart de rémunérations : 39/40
- Ecart de taux d'augmentation : 20/20
- Ecart de taux de promotion : 15/15
- Retour de congés maternité : non calculable
- Mixité dans les 10 plus hautes rémunérations: 5/10



Nous souhaitons maintenir et développer nos actions pour améliorer ce résultat !